

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2022, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis à la salle de convivialité le 10 février 2022 à vingt heures trente, sous la présidence de : Philippe d'Anterroches, Maire

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Thierry LEGRAVEREND, Cécile GUERIN, Nolwen BEVAN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent ayant donné procuration : -

Absents excusés : Sandrine BARBIER, Serge LEHERICEY.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance,
- Point sur les travaux,
- Devis entretien monument aux Morts, bourg, cimetière, terrain de tennis,...
- Avis sur la modification des statuts de la communauté de communes Coutances mer et bocage,
- Réclamation chemin,
- Indemnité de gardiennage de l'église,
- Vote des subventions aux associations,
- Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes rendus des réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Pascal POUILLAIN est désigné pour remplir cette fonction.

Approbation et signature du compte rendu de la dernière séance.

Le conseil municipal demande des précisions sur les travaux concernant la réfection de la route des Radins (devis et financement) avant de signer le compte rendu de la dernière réunion. Il sera représenté lors du prochain conseil municipal.

Point sur les travaux :

La commission voirie et travaux se réunira le samedi 19 février à 09h30.

Les trous dans les chemins communaux ont été bouchés avec de l'enrobé à froid.

Devis entretien monument aux Morts, bourg, cimetière, terrain de tennis, ...

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Gardin-Thuillet de Saussey pour les tontes qui étaient effectuées par l'employé communal (monument aux Morts, bourg, cimetière, terrain de tennis, ...). Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir ce devis et de faire faire les travaux de tonte par l'employé communal remplaçant. Un devis va être demandé pour l'entretien du rond-point du Meslier.

Avis sur la modification des statuts de la communauté de communes Coutances mer et bocage

M. le Maire présente le projet d'actualisation des statuts de la communauté de communes Coutances mer et bocage. Cette actualisation des statuts porte sur les compétences suivantes : Economie, Environnement, Politique du logement et du cadre de vie, Ecoles, Action sociale, Sport et Voirie.

Le conseil municipal accepte les nouveaux statuts.

Réclamation chemin

M. le Maire fait part du courrier de réclamation concernant un écoulement d'eaux pluviales dans le chemin entre la Hervurie et la Michellerie. La commission travaux et voirie ira voir sur place le samedi 19 février.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil municipal accorde une indemnité de 200 € pour le gardiennage de l'église à M. Georges Letrouvé pour l'année 2022.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser les subventions suivantes pour 2022 :

- FRANCE ALZHEIMER	50.00 €
- ASSOCIATION AIDE DEFICIENTS VISUELS DE LA MANCHE	50.00 €
- CROIX ROUGE - COUTANCES	50.00 €
- LIGUE CONTRE CANCER DE LA MANCHE	50.00 €
- AMICALE DES POMPIERS - COUTANCES	50.00 €
- DONNEURS DE SANG COUTANCES	50.00 €
- APEI - AGNEAUX	50.00 €
- BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MANCHE	50.00 €
- CLUB DETENTE LOISIRS - SAUSSEY	50.00 €
- ANCIENS COMBATTANTS - SAUSSEY	50.00 €
- GYM 3EME AGE - SAUSSEY	100.00 €
- GYM VOLONTAIRE - SAUSSEY	100.00 €
- TENNIS CLUB - SAUSSEY	100.00 €
- COMITE DES FETES - SAUSSEY	300.00 €
- ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE RPI COURCY – SAUSSEY	200.00 €
- CLUB DU 3EME AGE - SAUSSEY	300.00 €
<u>Montant total des subventions attribuées pour l'année 2022 :</u>	1 600.00 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de la société de chasse de Saussey d'un montant de 50 € au motif que la commune leur a fourni une grande quantité de relevés parcellaires.

Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles

Le conseil municipal fixe le planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles qui auront lieu le 10 et le 24 avril 2022.

Dossiers d'urbanisme

Aucune demande d'urbanisme n'a été reçue depuis le dernier conseil municipal.

Comptes rendus des réunions

- le compte rendu de la commission déchet est fait
- le compte-rendu du dernier conseil communautaire est fait.

Questions diverses

Une demande d'installation d'un nouveau container d'ordures ménagères est faite pour le Mont Rainfer au niveau du Claquet.

M. Legraverend demande si le droit de chasse sur les terrains communaux a été cédé à la société de chasse. Une cession a été signée.

Un don de 50 € a été fait pour la location de la salle de convivialité pour une inhumation.

M. le Maire fait part du courrier de la Préfecture concernant la couverture en 4G fixe. La commune de Saussey est éligible au dispositif d'extension de la couverture 4G fixe. L'entreprise SFR est désignée pour procéder à l'amélioration de cette couverture sur la commune.

M. De Saint Jores signale des problèmes de réception avec les téléphones portables.

Le Maire,

